



Ordination diaconale de Frère Armand Kouyaya

Le dimanche 23 juin 2024 ont eu lieu six ordinations dont trois prêtres et trois diacres en la cathédrale Saint Etienne de Meaux par Monseigneur Jean-Yves Nahmias.

Frère Armand Kouyaya était l'un des trois diacres ordonnés ce jour. **La célébration fut très belle, regroupant de nombreux fidèles chrétiens laïcs et prêtres du diocèse de Meaux**, et d'autres venant d'ailleurs pour participer à cet heureux événement. Une délégation des fidèles chrétiens de la paroisse de Fontenay-Trésigny et le Père Adrien, responsable de cette paroisse ainsi que des amis des Facultés Loyola Paris, étaient présents. Angèle Kouyaya, grande sœur de Frère Armand, a effectué le déplacement depuis Abidjan pour y prendre part. Après la messe, la fête s'est poursuivie par un repas fraternel sur place dans l'une des salles paroissiales. En effet, en septembre 2021, Frère Armand Kouyaya est arrivé en France selon la décision du Conseil Général pour faire des études en philosophie et en théologie, communément appelées cycle intégré aux Facultés Loyola Paris. Son ordination diaconale, au bout de trois années d'études, est un appel de la Congrégation pour le service de ses frères et celui de toute l'Église.

La période diaconale lui permettra d'approfondir le sens d'une telle mission sous la conduite de ses Frères qui l'ont précédé dans ce service, en particulier dans le secteur

de Provins, à Donnemarie-Dontilly où il a été envoyé en stage diaconal par le Conseil Général.

La remise de l'étole diaconale et de la dalmatique par deux Frères au cours de la cérémonie symbolisait déjà la disponibilité de tous les Frères à l'accompagner dans cette nouvelle étape.

Tout en cherchant la volonté de Dieu dans son cheminement vers le presbytérat, il poursuivra ses études aux Facultés Loyola Paris. Pour nous, Frères Missionnaires des Campagnes, le premier élément et fondamental, est d'être frère parmi ses Frères, témoignant ainsi de la fraternité évangélique et universelle dans un monde qui est de plus en plus marqué par la division, l'indifférence et la domination. L'égalité entre Frères prêtres et Frères

laïcs est l'un des aspects qui a marqué Frère Armand dès son premier séjour chez les Frères. Comme l'exprime le n°4 de nos constitutions : **Nous sommes fondamentalement égaux au titre de notre consécration baptismale et de notre consécration religieuse.**

Nous tenons à cet héritage qui restera un témoignage pour les générations futures dans l'Église et dans le monde. Bon courage à Frère Armand dans cette démarche vers le presbytérat avec ses Frères, avec le Christ, l'humble serviteur.

Frère Augustin BAYILI
Prieuré de La Houssaye-en-Brie
(Seine-et-Marne)

